Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 18 (1910)

Heft: 11

Rubrik: Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

peu de garanties. Les Russes blessés n'attendaient point l'arrivée du service de santé pour quitter la ligne de feu et se mettre à l'abri des projectiles. La plupart d'entre eux prétextaient la plus petite blessure pour se retirer du combat, et presque toujours le blessé était accompagné de 2, 3, 4 camarades — davantage même — trop heureux d'avoir une occasion de quitter le front de bandière, et de se mettre en sûreté.

(La fin au prochain numéro.)

Nouvelles de l'activité des sociétés

Samaritains à Fribourg. — Un grand exercice combiné réunissait le 4 septembre les sociétés de samaritains de Fribourg, Berne, Morat et Bümpliz, dans l'antique et pittoresque cité des Zæhringen.

Il s'agissait d'évacuer une trentaine de blessés, victimes d'un éboulement au bord de la Sarine, et de les transporter aux Charmettes, où un hôpital de fortune avait été aménagé.

La déclivité très forte du terrain à traverser a nécessité des précautions de transport inusitées : chaque brancard était confié à quatre porteurs, et 16 relais de brancardiers avaient dû être prévus. Tous les groupes ont travaillé avec beaucoup d'entrain, et ont démontré ce que peut faire — par des moyens improvisés sur place — un groupe de samaritains entraînés et habitués à se servir des objets les plus divers pouvant être utilisés pour le pansement et le transport de blessés.

Les samaritains de Fribourg transportent un blessé sur une brouette transformée en voiture à blessés

La photographie que nous reproduisons, montre une des victimes de l'éboulement supposé, attachée sur une brouette à purin, poussée et tirée par des membres de la société des sama-

ritains fribourgeois. La critique faite par M. le Dr Weissenbach, le dévoué médecin de Fribourg, a été élogieuse à tous égards. L'orateur a exprimé l'espoir de voir se fonder bientôt plusieurs autres sociétés de samaritains dans le canton où des localités comme celles de Romont, d'Estavayer, de Bulle, de Châtel-St-Denis, devraient avoir leurs samaritains aussi bien qu'à Fribourg et à Morat.

Samaritains vaudois à Vuitebœuf. — Dimanche 25 septembre, à 6 heures 45 du matin, les samaritaines de Ste-Croix ayant à leur tête Mme Nicolet, Dr, monitrice, Mlles Paillard et Baud, monitrices, partaient d'un pas allègre, et descendaient les gorges de Covatannaz pour aller établir à Vuitebœuf un hôpital d'urgence dans le collège de cette localité. A la même heure, les samaritains d'Yverdon quittaient cette ville pour se rendre à Peney où dès 8 heures ils devaient improviser des moyens de transport nombreux qui devaient l'après-midi remplir d'étonnement les nombreux spectateurs de cet exercice combiné. La supposition était la suivante:

Le train d'Yverdon-Ste-Croix a déraillé au passage à niveau de Peney; il y a 10 blessés grièvement et 10 blessés légèrement.

De 8 heures à 11 heures du matin, chaque société travailla avec un zèle inouï. A 11 heures, la soupe cuite par les dames de Ste-Croix était servie dans le verger de M. le syndic de Vuitebœuf. Là, chacun mangea les produits de son sac de touriste.

Ce pique-nique sous les arbres fut un des instants délicieux de la journée.

Parmi nous se trouvaient MM. Bertran et Houriet, délégués de la Société de Neuchâtel, qui n'ont pas peu contribué par leur présence à encourager notre œuvre.

Les secours furent demandés à l'hôpital d'urgence à Vuitebœuf depuis le lieu du sinistre à midi 50. A 1 heure, les dames samaritaines arrivaient au passage à niveau de Peney. A ce moment chacun eut une réelle émotion. Ce fut un vrai tableau vivant que le spectacle des samaritaines agenouillées par groupes de 3, auprès des blessés étendus dans l'herbe! Bien des témoins ont éprouvé cet instant d'émotion. A 1 heure 20, les pansements sont terminés et la colonne des chars mandée par vélo arrive à la même heure. Le transport à bras commence pour être terminé à 1 heure 40. La société d'Yverdon avait établi deux chars à échelles de réquisition dont l'un avec brancard traînant, pouvant transporter 5 blessés couchés et 8 assis. En outre, le matin de 8 heures à 11 heures, sous la direction habile de leur dévoué président M. Probst, les Yverdonnois avait confectionné: deux chaises à porteurs, un hamac, une brouette et trois brancards.

A 1 heure 50, les blessés arrivaient à l'hôpital d'urgence où toutes les salles du petit collège de Vuitebœuf avaient été amenagées avec des matelas réquisitionnés au village de Vuitebœuf dont les habitanls se sont fait un devoir de venir en aide à nos vaillantes samaritaines. A noter en passant l'ordre qui régnait dans le vestiaire où chapeaux, manteaux, cannes, etc., étaient étiquettés avec soin. Il y avait même dans la salle d'opération une toile caoutchoutée sur la table.

A 3 heures, une critique faite par le Dr Nicolet signalait quelques petites défectuosités d'organisation et quelques oublis surtout concernant le triage des blessés au premier moment du secours à porter.

A 4 heures, une charmante réunion eut lieu à la Croix fédérale à Vuitebœuf où, après les discours d'usage, on eut le temps de passer à une partie récréative de trop courte durée, hélas!

Le 25 septembre comptera dans les annales des deux sociétés d'Yverdon et de Ste-Croix et ce n'est qu'aux cris de: A l'année prochaine! qu'on s'est séparé qui pour grimper la montagne qui pour retourner à Yverdon. *Dr Nicolet.*

Vallorbe, section de la Croix-Rouge. — L'hiver dernier, le sous-secrétaire romand de la Croix-Rouge donnait une conférence sur l'œuvre de secourisme des sociétés de la Croix-Rouge.

Le champ d'activité est énorme et n'a qu'un but: celui de venir en aide à ceux qui souffrent.

Mais pour l'accomplissement de cette noble tâche, l'appui généreux de tous les citoyens

est indispensable. C'est ce qu'a fort bien compris le sympathique auditoire de M. de Marval qui, dans un bel élan de solidarité humaine et à l'aide de cartes d'adhésion réunit 96 inscriptions pour la fondation d'une section à Vallorbe avec un montant global de fr. 234.50, représentant la cotisation annuelle de 1910.

Peu de temps après, les fondateurs de la section tinrent une assemblée constituante. Un comité de cinq membres fut nommé, savoir: président, M. le Dr Eperon; secrétaire, Mme Elisabeth Grobet; caissier, M. Eugène Martin-Grobet. Membres adjoints: M. Schauenberg, au Day, et Mme B. Martin.

Bien que toute société qui débute n'ait pas à son actif des faits bien saillants, il n'est peut-être pas superflu de donner ici un extrait des quelques décisions prises dans le courant de l'année par son comité.

Celui-ci a eu trois séances avec but principal l'organisation et le développement de la section. Des statuts en voie d'élaboration seront remis à chaque membre avec une carte de légitimation.

Afin de prendre contact avec la société cantonale, MM. Schauenberg et Ernest Addor, pharmacien, ont pris part comme délégués à l'assemblée annuelle des différentes sections cantonales qui a eu lieu à Lausanne ce printemps.

En vue d'encourager les membres à suivre le cours mixte de pansements qui sera donné cet automne par M. le Dr Eperon, un subside sera alloué à la société organisatrice.

La création d'une infirmerie dans notre localité a fait l'objet de nombreuses conversations au sein du comité; aussi c'est avec un vif plaisir que nous avons appris que notre président, M. le Dr Eperon, usant de son droit d'initiative, avait déposé au Conseil communal une motion pour sa création. Aucune autre localité ne mérite mieux d'être dotée d'un de ces établissements hospitaliers et humanitaires par excellence, et le moment ne pouvait être mieux choisi pour en prendre l'initiative.

Voici donc succintement le bilan de ces huit mois d'existence.

Samaritains de Vallorbe. — L'activité de notre section de samaritains a été jusqu'ici assez restreinte; elle s'est bornée à organiser un cours de soins à donner aux malades à domicile, cours qui a été donné par M. le Dr Eperon, du 18 janvier au 3 mars cette année, et qui a été suivi par 29 dames et demoiselles et cela avec le plus vif intérêt et une fréquentation absolument régulière. 28 ont subi avec succès l'examen en présence de M. le médecin délégué Renaud, de Cossonay.

Le résultat obtenu nous a engagé à organiser pour cet automne un cours mixte, qui, nous l'espérons, sera aussi fréquenté que le premier; il commencera à la fin du mois ou courant novembre.

Notre section compte actuellement 24 membres actifs et 13 passifs. Le comité se compose de 9 membres, savoir:

Président:	Mme Mathilde Jaquet.
Vice-président:	M. Ernest Addor.
Secrétaire:	Mlle Mathilde Jaillet.
Caissier:	M. Eugène Martin.
Matériel:	Mmes Alice Valloton et Elisabeth Grobet.
Membres:	Mme Berthe Martin. MM. Louis Glardon et Jules Combe.

(Communiqué.)

Avis! **Avec le n° 10, nous avons adressé à tous nos lecteurs une carte-commande pour la reliure du journal de 1910. Ceux de nos abonnés qui ne l'auraient pas encore retournée sont priés de le faire sans tarder à**

l'Administration de la „Croix-Rouge suisse" à Berne.

Imprimerie coopérative de Berne (rue Neuve, 34)